

La Gazette

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE

Zuydcootoise



NOV
2017

Samedi 4 à 20h
Espace Robert Merle
Comédies musicales
Juliet + Roméo

Entrée 10€ - Inscriptions au 06.73.43.04.96
Zuydcoote Animations



Vendredi 10 à partir de 17h45
Salle des Sports - Espace Robert Merle
Fête de la Saint Martin

La Municipalité et Zuydcoote Animations

Samedi 11 à 10h45
Parvis église St Nicolas
Cortège Cimetière Militaire
Dépôt de Gerbe - Commémoration armistice 1918

UNC-AFN

Samedi 11 novembre à 14h
Salle des Sports - Espace Robert Merle
Loto

Les Judcoot'Lussen

Dimanche 12 novembre à 15h30
Espace Robert Merle
Après-midi musical

Coote à Côte

Salle des Sports
Espace Robert Merle
Exposition colombophile

Ascométal

Samedi 18 de 10h à 19h
Salle des Sports - Espace Robert Merle
Bara'q'a Jeux

Les Zébrillons du Jeu

Mardi 21 novembre de 14h à 18h
Espace Robert Merle
Dépôt des jouets

Le CCAS et Zuydcoote Animations

Mercredi 22 novembre de 10h à 17h
Espace Robert Merle
Bourse aux jouets

Le CCAS et Zuydcoote Animations

Samedi 25 novembre à 10h
Eglise St Nicolas
Sainte Geneviève

Communautés de brigades
Ghyvelde/Hondschoote

Samedi 25 novembre à 20h
Espace Robert Merle
Soirée

Clap Danse

Dimanche 26 novembre de 10h à 18h
Salle des Sports - Espace Robert Merle
Salon des Chats et chiens

Zuydcoote Animations

Vendredi 2 décembre de 14h à 20h
et dimanche 3 décembre de 10h à 18h
Salle des Sports - Espace Robert Merle
Marché de Noël

Zuydcoote Animations



Mardi 5 décembre à 11h
Monument aux Morts
Dépôt de gerbe
Hommage aux morts Maroc
Tunisie-Algérie

UNC-AFN

CPIE

Judi 2 et 23 novembre 14h30 à 17h
Rendez-vous d'Armelle - 83 rue du Général de Gaulle à Zuydcoote.
Information : 03 28 26 86 76 ou clement.rischebe@cpieflandremaritime.fr

Mercredi 8 novembre de 14h à 16h
Après-midi Jeu Nature au Centre ressources du CPIE Flandre Maritime
Ouvert à tous à partir de 3 ans (Enfants accompagnés). Information et Inscription obligatoire au 03 28 26 86 76 ou centreresources@cpieflandremaritime.fr

Mercredi 15 novembre de 14h à 17h
Pib : Combien d'espèce dans mes laisses de mer
Comptage participatif et inventaire des espèces animales et végétales trouvées dans les laisses de mer. Information et inscription obligatoire au 03 28 26 86 76 ou bio.diversite@cpieflandremaritime.fr

Samedi 25 novembre de 9h30 à 12h30
Samedi O'Jardin : Les besoins de l'arbre
Une histoire se termine, une nouvelle commence. Si vous le souhaitez, venez nous aider à déplacer nos amis les arbres et arbustes au jardin pour une nouvelle aventure. Venez avec vos outils (bêches, fourches bêches...)
Information et inscription : 03 28 26 86 76 ou centreresources@cpieflandremaritime.fr



Zuydcootoises, Zuydcootois,

Les vacances de la Toussaint sont bien actives pour nos jeunes Zuydcootois qui ont pu bénéficier d'une semaine de centre de loisirs. Zuydcoote Animations leur a offert une après-midi récréative sur le thème d'Halloween. En ce début de mois, nos petits écoliers peuvent également aller admirer les numéros, tous plus remarquables les uns que les autres, au Gala de la générosité. Comme chaque année, la municipalité leur a donné la possibilité de profiter de ce spectacle. Nous les attendrons aussi, avec plaisir, pour la Saint Martin.

Mais le mois de Novembre est surtout le mois de la commémoration de l'armistice de la Première guerre mondiale. Cette commémoration, chaque année célébrée par notre Association des Anciens Combattants présidée par Monsieur Maurice Deswarte, est particulièrement émouvante en cette année 2017. Certes, nous sommes au cœur du centenaire de cette guerre barbare. Mais, ce sera pour notre commune, la commémoration de l'arrivée d'un hôpital anglais au sein du sanatorium de Zuydcoote en 1917. Cet hôpital, à l'arrière du front de l'Yser, est à l'origine de la présence des soldats anglais dans le cimetière militaire de notre commune. Nous dénombrons 327 soldats anglais, tous venus combattre en Flandre. Ils sont parmi les 1700 soldats morts durant ce terrible combat de la première guerre mondiale.

Le 11 novembre, la municipalité s'associera à l'Association des Anciens Combattants pour se souvenir qu'il y a 100 ans la patrie britannique a confié certains de ses soldats à la commune de Zuydcoote

Florence VANHILLE
Maire de Zuydcoote



Sommaire

Vie de la commune	4
Infos	5
Retour sur images	6
Vacances	8
Environnement	9
Autrefois	12

Permanences

Permanence des Conciliateurs de Justice

Lundi 6 novembre de 14h à 16h30
sur rendez-vous en mairie au 03 28 29 90 00

Permanence de l'Assistante Sociale

Mardi 7 novembre de 14h à 16h
en Mairie

Permanences de M. CHRISTOPHE, Député de la circonscription

En Mairie
Samedis 18 et 25 novembre de 9h à 12h
Au bureau à Bourbourg
11, rue du Marché aux fruits
Sur rendez-vous au 03 28 22 33 33

Permanence de la Mutuelle Just'

Vendredi 17 novembre de 9h à 11h30
En Mairie
Sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

Permanence de la Maison de l'emploi pour les + de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes
Tél. 03 28 29 96 20
Lundi : 13 h à 17 h 30 - Mardi : 13 h à 16 h 30
Mercredi : Fermeture
Jeudi : 13 h à 17 h 30 - Vendredi : 13 h à 16 h 30

Permanence de la Mission locale pour les - de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes
Tél. 03 28 29 96 20
Sur rendez-vous : mardi de 14 h à 16 h 30
et jeudi de 9 h à 12 h
Sans rendez-vous : vendredi de 9 h à 12 h

Permanence d'Habitat du Nord

Chaque jeudi de 14 h à 17 h
Permanence à Saint-Pol-sur-Mer
Rue de la République,
Résidence Jean Bart, entrée S, appt 1
Tél. 08 11 71 59 59

Festival du Jeu

L'association de jeux de société les Zébrillons du jeu a été créée en 2014 par Magalie et Olivier Marchand, pour promouvoir le jeu de société auprès des enfants et des adultes de tout âge.

Au bout de ses 3 années d'existence, l'association de Zuydcoote se lance dans l'organisation d'un festival de jeux de société, ouvert à tous et gratuit, Baraqu'à jeux. Celui-ci se déroulera le samedi 18 novembre 2017, de 10h à 19h.

Une préparation de longue haleine

Le festival se prépare depuis un an maintenant, porté par le bureau et les bénévoles de l'association.

Plusieurs espaces distincts seront présents, afin que tous les publics puissent s'amuser : un espace famille et ambiance, très accessible pour tout public ; d'autres préféreront les espaces stratégiques et jeu de figurines où les parties durent en moyenne plus longtemps. Les bénévoles, formés aux nombreux jeux qui seront présents lors de cette

journée, seront là pour vous faire découvrir le jeu et ses règles, l'occasion de découvrir des jeux sans effort !

Différents événements et concours ponctueront cette journée, et des créateurs de jeux seront présents pour vous faire découvrir leurs créations.

Le jeu de société, un phénomène ?

Si tout le monde connaît le jeu de société : Monopoly, Risk(...), savez-vous qu'il y a un nombre impressionnant de jeux de société de tout genre, de tout thème et pour tout âge ?

Des jeux à faire en famille, entre amis ; de 5 minutes à plusieurs heures. Selon les jeux, vous allez pouvoir développer votre adresse, votre réflexion, votre vivacité, votre bon sens, votre sens de l'humour et du bluff... et surtout, jouer en bonne compagnie !

Actuellement, de nouveaux jeux de société et de nouveaux mécanismes sortent chaque année, et la part des jeux de société croît dans le secteur des jeux et jouets... l'occasion de venir les découvrir !

Respecter



Les déjections sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Respecter son cadre de vie, c'est se respecter soi-même et respecter les autres.



Subventions aux associations zuydcootoises 2018

Les demandes de subventions pour l'année 2018 sont à déposer en mairie pour le samedi 6 janvier 2018, dernier délai. Des dossiers sont disponibles en mairie.

La Dune Marchand se refait une jeunesse !

De novembre 2017 à mars 2018, le Département du Nord entreprend des travaux de débroussaillage mécaniques et manuels sur le site de la Dune Marchand.

L'objectif est de redonner à la dune son aspect originel (sable nu) en limitant la prolifération des arbustes, en particulier les argousiers et les rejets de peupliers devenus trop envahissants avec le temps.

Ces travaux de restauration écologique des milieux dunaires concernent le débroussaillage de 6,5 ha dispersés sur le site (sur les 113 ha de la Dune Marchand) avec l'arrachage, le broyage et l'exportation des copeaux afin de retrouver les habitats naturels appelés « dunes blanches »

et « dunes grises » liées aux paysages dunaires ouverts.

En effet, ces milieux dits « pionniers » sont riches en plantes patrimoniales et protégées au niveau européen dans le cadre du réseau NATURA 2000.

Pour votre information, la dune reste ouverte au public pendant cette période hormis les zones de travaux.



Débroussaillage mécanique : enlèvement et exportation des arbustes à la mini-pelle mécanique

Ces travaux font l'objet du soutien financier de l'Union Européenne dans le cadre du projet transfrontalier « LIFE+ Nature FLANDRE » de préservation des milieux dunaires entre Dunkerque et Westend (Belgique) et ont été présentés en réunion publique à Zuydcoote l'automne dernier.



Exportation des copeaux – petit dumper à chenille

Resto du cœur



Campagne d'été, le Centre des restos du cœur de Leffrinckoucke, Bray-dunes et Zuydcoote est ouvert le 2 novembre 2017 au matin.

Inscriptions campagne d'hiver

Le jeudi 16 novembre 2017 de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h au sous-sol de la mairie de Leffrinckoucke, pour les communes de Zuydcoote, Bray-Dunes et Leffrinckoucke.

B.A.F.A

Comme l'an dernier, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, la commune de Zuydcoote, dans le cadre

de son Contrat Enfance Jeunesse, propose pour 2018 de financer votre BAFA (base et perfectionnement).

Attention seuls 2 zuydcootois pourront t'en bénéficier.

Si vous souhaitez devenir animateur, inscrivez-vous en mairie avant le 31 décembre 2017.



Les plantations

Vous pouvez faire pousser des arbres et plantations librement dans votre jardin. Toutefois, pour éviter les conflits de voisinage, le Code civil impose en fonction des distances de plantation par rapport aux fonds (terrain) voisins, certaines règles concernant la hauteur des arbustes, arbres et haie séparatives. L'objectif est d'éviter de faire de l'ombre au voisin ou qu'il ait à ramasser les feuilles et fruits tombés de l'arbre dans son jardin, voire même que l'arbre endommage la clôture en cas de chute. L'article 671 du Code civil fixe les règles suivantes. Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les textes. Cette distance est de :

- 2 mètres de la ligne séparative entre les deux terrains pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres ;

- 50 cm pour les plantations dont la hauteur est inférieure à 2 mètres.

La question de la taille des arbres et arbustes s'impose nécessairement à tous les propriétaires fonciers et elle ne peut pas être négligée !

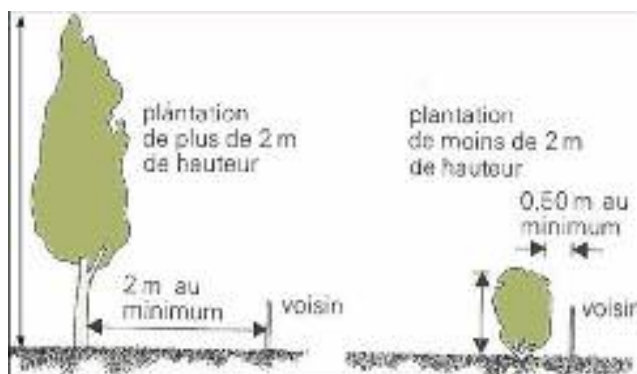
Les conséquences du non-respect de la réglementation

Le voisin peut exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes, plantés à une distance moindre que la distance légale, soient arrachés ou réduits à la hauteur légale, à moins qu'il s'agisse d'une succession ou prescription trentenaire.

Si les arbres meurent ou s'ils sont coupés ou arrachés, le voisin ne peut les

remplacer qu'en observant les distances légales.

Les fruits tombés naturellement des branches de ces arbres lui appartiennent. Il n'est donc pas permis de les cueillir. Si ce sont des racines, ronces ou brindilles qui avancent sur son terrain, il a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative Réf. Art 673 (L.12 février 1921).





↑ **SOIRÉE CABARET GAIN'S BAR AVEC EMMANUEL VALLOY**
Organisée par Zuydcoote Animations le samedi 23 septembre.



↑ **THÉ DANSANT**

Organisé par l'association Mzic Band, le dimanche 22 octobre.



← **FÊTE DE LA ST HUBERT**

Organisée par l'association ACMF le samedi 7 octobre. Bénédiction des chevaux en fin d'après-midi devant l'église St Nicolas de Zuydcoote.



BANQUET DES AINÉS
Offert par la Municipalité le dimanche 15 octobre.



RÉCOMPENSES DON DU SANG
le vendredi 20 octobre.

3^{ème} Open VTT des Dunes de Flandre : à la rencontre de la petite reine

Dimanche 10 décembre, cette 3^e édition comprendra l'épreuve cycliste proprement dite mais aussi diverses activités proposées sur la place Jérôme-Rubben de Bray-Dunes, qui sera le théâtre de l'arrivée des coureurs. Le départ sera donné à 11h sur la plage de Bray-Dunes.

L'Open VTT des Dunes de Flandre est une organisation du Syndicat intercommunal des Dunes de Flandre (SIDF) en partenariat avec le Comité Nord Pas-de-Calais de Cyclisme. Deux parcours, au départ de la plage de Bray-Dunes avec une arrivée place Rubben, seront proposés aux participants. Le 1^{er} long de 53 km, le second de 23 km. Le tracé mènera les cyclistes de la plage de Bray-Dunes vers l'Hôpital Maritime de Zuydcoote puis retour jusqu'au camping du Perroquet à la frontière belge et retour. Trois boucles et demie pour le 1^{er} parcours, une et demie pour le second. Il est d'ores et déjà certain que minimum trois coureurs professionnels seront de la partie. A noter comme l'an passé, la possibilité pour les jeunes de 10 à 14 ans de participer à une épreuve longue de 10 km. Que vous soyez compétiteur aguerri, débutant ou amateur de randonnées VTT, ne manquez pas ce grand événement de VTT enduro sur sable !

Inscriptions sur www.openvtt-dunes-deflandre.fr (onglet inscriptions) et via la page Facebook Les Dunes de Flandre.

Des animations dédiées au vélo

Pendant que les coureurs tenteront de se dépasser les uns les autres et de dépasser leurs limites personnelles, tous les amoureux du vélo auront l'embarras du choix en attendant l'arrivée. De 10h à 15h, les amoureux de la Petite Reine auront à leur disposition sur la place Rubben un circuit BMX (vélo, casques et protections prêts), un atelier de mécanique vélo qui prodiguera des conseils (proposé par l'association Maison de la Voix

Verte), un point de marquage des vélos (proposé par la Maison de l'Environnement)... Plusieurs associations liées au vélo seront présentes, telles que l'association Droit au vélo.

À noter : toutes les animations sont gratuites !



Sécurité et Eco-citoyenneté

Sécurité et Eco-citoyenneté

En cette période, le temps est venu de rallumer le chauffage. Avez-vous pensé à l'entretien de votre chaudière ?

Votre logement est équipé d'une chaudière qui vous assure le chauffage ou le chauffage et l'eau chaude sanitaire ?

Son entretien annuel est obligatoire et doit être réalisé par un professionnel qui la vérifie, la nettoie au besoin et effectue les réglages nécessaires à son

bon fonctionnement. Une fois l'entretien annuel réalisé, le professionnel vous remet une attestation.

Une chaudière entretenue régulièrement vous garantit un fonctionnement en toute sécurité. En effet, le monoxyde de carbone ou CO est incolore, inodore et très toxique à forte concentration. Il est la cause d'intoxications domestiques extrêmement fréquentes, parfois mortelles. Le monoxyde se dégage en quantité dangereuse quand des appa-

reils de chauffage ou de production d'eau chaude à combustion sont mal entretenus et/ou fonctionnent dans une pièce mal ventilée, où l'atmosphère est appauvrie en oxygène. Il peut être facilement repéré par un détecteur de monoxyde de carbone.

Une chaudière entretenue a une durée de vie plus longue et consomme moins de combustible, produit moins de gaz à effet de serre et de polluants.

A la recherche de l'âne de St Martin...

Les années passent et que l'on soit enfant, parent ou grand-parent, la fête traditionnelle de la Saint Martin garde toujours une saveur particulière avec laquelle nous renouons le vendredi 10 novembre 2017 selon l'organisation suivante :

17h45 : Rassemblement devant l'espace Robert Merle

18h00 : Départ à la recherche de l'âne de Saint Martin

18h15 : Défilé musical en compagnie de Saint Martin et de son âne

18h45 – 19h : Retour à l'espace Robert Merle et distribution de friandises aux enfants.

Comme les années précédentes, une exposition de betteraves sculptées est également organisée. Les betteraves pourront être retirées **le vendredi 3 novembre** dans la cour de l'école.

Pour participer au concours, les betteraves devront être creusées, sculptées et éclairées et déposées à la salle des sports de l'espace Robert Merle **le jeudi 9 novembre entre 16h et 18h**.

Toute betterave présentée sera récompensée

La légende de Saint Martin

Ecoutez la vieille histoire

Vraiment digne de mémoire

Qui nous vient d'un temps lointain.

Jadis prêchant l'Évangile

Sur son âne au pas agile

Cheminaut grand Saint Martin

Refrain :

Saint Martin Boule, boule, boule

Fais des craquendoules

Dans la rue des capucins

Schite des boudins (bis)

Pendant que dans les chaumières

Il soulageait les misères

Un soir s'échappant soudain

Pour aller chercher fortune

Prit la fuite vers la dune

L'âne de Saint Martin

Bien vite chacun s'élança

On court, on appelle, on lance

Des sons de teutres et bouquin

On cherche la nuit entière

Avec falots et lumière

L'âne de Saint Martin

Enfin, ayant fouillé l'ombre,

On retrouve en un coin sombre

Savourant comme un festin

Chardons bleus, oyats, ortis

Au creux des dunes, blotti

L'âne de Saint Martin

Rempli de reconnaissance

Pour tant de persévérance

Le bon évêque prit soin

De laisser à son passage

Un éloquent témoignage

Du merci de Saint Martin

Et, par un prodige étrange

Voici que partout se change

Sur la dune et le chemin

En voolaeren et craquendoules

Tout ce que produit de crottin

L'âne du bon Saint Martin

Recette de Voolaeren

Ingrédients pour 5 petites brioches : 1 verre de farine, 50 g de beurre, 1 cuillère de sucre, ½ sachet de levure du boulanger, 1 œuf, 1 pincée de sel, 2 cuillères de lait. Dans un bol, mélanger la levure, le sucre et le lait tiède. Laisser gonfler 10 minutes. Verser la farine et le sel dans un saladier. Verser la levure. Casser l'œuf. Pétrir. Ajouter le beurre. Pétrir. Laisser la pâte lever pendant 3 heures. Former 5 boules avec la pâte et les poser sur la plaque du four. Cuire 15 mn à four chaud (225° - thermostat 8).

Déchetteries communautaires

Dépôts acceptés dans les déchetteries de la CUD : cartouches d'encre, pots de peinture, radios, piles et batteries, ampoules et néons, huiles usagées, papiers et cartons, bois, textiles, ferrailles, tontes et branchages, encombrants, gravats, déchets d'équipements électriques et électroniques, fibrociment (uniquement à Rosendaël pour ce dernier type de déchet). Les déchetteries sont ouvertes :

Du lundi au samedi : 8h30-12h15 et 13h45-17h30. Dimanches et jours fériés : 8h30 à 12h15. Fermeture le 25 décembre et le 1^{er} janvier. Pour toute information : Appel gratuit au numéro vert 0800 22 45 57 ou sur www.dunkerquegrandlittoral.org

Ramassage des poubelles à Zuydcoote

Lundi : marron Vendredi : bleue

Mercredi : Verte les 1^{er}, 15 et 29

Rappel des solutions alternatives possibles pour traiter les déchets verts :

- L'apport volontaire des gros volumes de déchets verts dans l'une des 4 déchèteries communautaires (gratuit pour les véhicules < à 1.90 m non logués).

- Le compostage domestique (possibilité d'obtenir un composteur par la Communauté Urbaine

- Le service de ramassage des encombrants sur rendez-vous au 03 28 24 45 41 (12 € la prestation).

Si vous souhaitez davantage d'information, vous pouvez contacter le 0800 22 45 57 (appel gratuit) ou sur www.dunkerquegrandlittoral.org

Collecte des encombrants

Sur rendez-vous et moyennant une contribution de 12€ ttc par enlèvement vous pourrez faire évacuer vos déchets.

Vous aurez à préciser la nature des matériaux à retirer et prévoir 8 à 15 jours de délai pour le retrait qui se fera en votre présence.

Tél : 03 28 24 45 41 - Plateforme collecte des déchets.

Numéros d'urgence

- 18 : sapeurs-pompiers

- 03.21.87.21.87 : CROSS

- 03.28.63.01.50 : Poste de gendarmerie



Les personnes nouvellement arrivées sur la commune et les jeunes gens qui ont atteint ou atteindront l'âge de 18 ans au plus tard le dernier jour de février 2017 sont invités à se présenter en Mairie **jusqu'au samedi 30 décembre 2017 à 12h,**

inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est une obligation (article L 9 du code électoral).

dernier délai afin de procéder à leur inscription.

domicile, même à l'intérieur de la commune doit être signalé.

Modalités

Se munir de la Carte Nationale d'Identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent (quittance EDF, téléphone...).

De même, les personnes qui auraient constaté des anomalies sur la dernière carte électorale qui leur a été délivrée sont également invitées à le signaler en Mairie.

Les électeurs déjà inscrits n'ont aucune formalité à remplir.

Les jeunes ayant procédé au recensement militaire doivent s'assurer d'être bien inscrits sur les listes électorales.

Cependant, tout changement de

Horaires des marées - Dunkerque

Calculé par le SHOM (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine)

Date	Jours	Pleines mers						Basses Mers			
		Matin			Soir			Matin		Soir	
		heures	haut.	coef	heures	haut.	coef	heures	haut.	heures	haut.
1	M	10:31	5.40	63	22:58	5.70	71	05:00	1.35	17:27	1.05
2	J	11:12	5.70	78	23:35	5.95	85	05:47	1.05	18:10	0.75
3	V	11:46	5.95	91	----	---	---	06:28	0.85	18:51	0.60
4	S	00:09	6.15	97	12:21	6.15	101	07:09	0.70	19:32	0.50
5	D	00:45	6.25	104	13:00	6.30	106	07:50	0.60	20:14	0.45
6	L	01:25	6.30	107	13:43	6.35	106	08:33	0.55	20:57	0.45
7	M	02:09	6.25	104	14:29	6.30	101	09:17	0.55	21:42	0.60
8	M	02:57	6.10	96	15:20	6.15	91	10:02	0.65	22:29	0.85
9	J	03:51	5.85	84	16:18	5.90	77	10:52	0.85	23:21	1.10
10	V	04:50	5.55	69	17:21	5.60	63	11:48	1.10	----	---
11	S	05:56	5.25	57	18:36	5.35	53	00:24	1.40	12:58	1.30
12	D	07:19	5.05	51	20:07	5.25	51	01:41	1.60	14:16	1.35
13	L	08:44	5.15	53	21:20	5.35	57	03:00	1.60	15:34	1.25
14	M	09:48	5.35	61	22:17	5.55	65	04:14	1.40	16:42	1.05
15	M	10:39	5.55	70	23:04	5.70	74	05:13	1.20	17:36	0.85
16	J	11:20	5.70	77	23:42	5.80	80	05:59	1.10	18:20	0.80
17	V	11:57	5.85	83	----	---	---	06:39	1.00	18:58	0.80
18	S	00:17	5.90	84	12:33	5.90	85	07:15	0.95	19:32	0.80
19	D	00:51	5.95	85	13:07	5.95	85	07:48	0.90	20:05	0.85
20	L	01:24	5.90	85	13:40	5.95	83	08:22	0.90	20:38	0.90
21	M	01:55	5.90	81	14:12	5.90	79	08:56	0.95	21:11	1.00
22	M	02:26	5.80	76	14:46	5.75	72	09:29	1.05	21:43	1.15
23	J	03:00	5.65	69	15:23	5.60	65	10:01	1.15	22:16	1.30
24	V	03:38	5.45	60	16:04	5.35	56	10:35	1.30	22:52	1.50
25	S	04:20	5.20	52	16:55	5.10	47	11:14	1.50	23:36	1.70
26	D	05:16	4.95	43	18:00	4.95	40	----	---	12:04	1.65
27	L	06:25	4.80	38	19:06	4.90	38	00:32	1.80	13:05	1.70
28	M	07:32	4.80	40	20:14	5.00	43	01:40	1.85	14:23	1.65
29	M	08:40	5.00	48	21:20	5.25	54	03:03	1.75	15:42	1.40
30	J	09:41	5.30	60	22:15	5.55	67	04:13	1.45	16:44	1.10

Immatriculation des véhicules !

Dans la gazette de septembre dernier, nous vous informions que les guichets cartes grises de la Sous-préfecture de Dunkerque étaient définitivement fermés au public à compter du 1er septembre 2017 mais qu'il était toutefois possible de déposer les dossiers à l'accueil, pour un traitement par courrier.

Depuis cette date, la situation a évolué : désormais l'ensemble des procédures d'immatriculation des véhicules acquis en France (immatriculation, changement d'adresse, enregistrement des cessions, duplicatas pour perte, vol ou cartes grises usagées) peut être effectué par télé-procédure.

L'utilisateur doit :

- dans un premier temps, se rendre sur le site [HTTPS://ANTS.GOUV.FR](https://ANTS.GOUV.FR) et y créer son compte personnel. Ce compte lui servira par la suite pour toutes les démarches liées aux cartes grises, permis de conduite, carte nationale d'identité et passeport (pré-demande).

- dans un deuxième temps, réaliser sa démarche en ligne.

La Sous-préfecture souligne qu'actuellement le délai de traitement des demandes de cartes grises est d'environ 3 semaines (500 dossiers en stock). Si vous souhaitez un traitement urgent de votre dossier, il vous appartient d'utiliser les télé-procédures qui permettent un traitement immédiat sous réserve que vous ayez auparavant créé votre compte personnel.

La sous-préfecture dispose d'un point d'accueil numérique qui permet de guider les usagers qui le souhaitent pour effectuer leurs démarches par télé-procédure.

Point lecture de Zuydcoote

114, rue du Général de Gaulle
à côté de la Mairie

Les mardis 7 et 21 novembre 2017 de 16h à 18h30

Etat civil

Mariage

2/09/17 Cécile GOMBERT et Patrick FERYN

Décès

24/08/17 Thérèse HENNION veuve LEGRAND 82 ans

26/09/17 Jean-Philippe PLATTEEUW 61 ans

6/10/17 André MARTEEL 81 ans

Arrêtés municipaux pour travaux

• N° M57/2017 : Travaux de réfection complète de voirie et trottoirs rue de Valenciennes (section comprise entre la rue des Dunes et la rue Centrale) du 25/09 au 15/12/2017 inclus.

Mesures : La circulation sera totalement interdite (sauf riverains, vitesse limitée à 30 km/h, après les heures de chantier), les engins de chantiers sont autorisés à circuler.

Le stationnement sera interdit à proximité du chantier au droit des travaux, aux véhicules légers et aux poids lourds, sauf ceux du chantier.

• N° M60/2017 : Travaux de raccordement adduction maison neuve 46, rue de Valenciennes du 17/10 au 10/11/2017

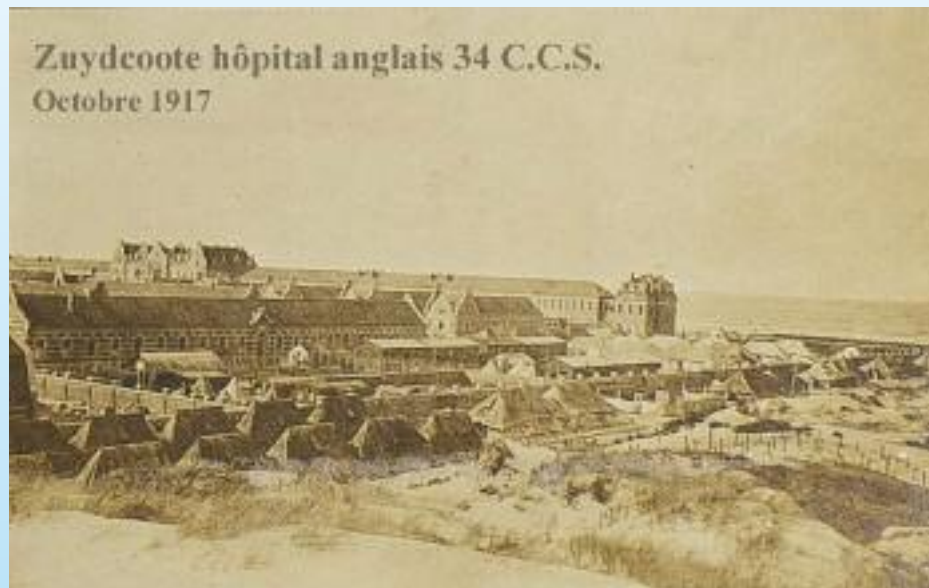
Mesures : La circulation se fera dans les deux sens. Le stationnement sera interdit à proximité du chantier de 8h à 17h au droit des travaux, aux véhicules légers et aux poids lourds. La vitesse sera limitée à 30km/h. Interdiction de dépassement.





Zuydcoote 14-18

1917



Le 10 septembre 1917, M. Vancauwenberghe étant en déplacement à Vichy c'est M. Monteuis, vice président du Conseil d'Administration du Sanatorium qui doit réunir le conseil. M. Monteuis expose à MM. Allemès et Benjamin Morel qu'à la suite du jet de bombes contre la Clôture Est, il a vu le Général O'Keeffe, Directeur des Services Médicaux de la 4^e Armée pour protester contre l'exagération du nombre de tentes et contre l'éclairage insuffisamment voilé.

Le Général a reçu très aimablement, cordialement même M. Monteuis et lui a exposé une demande d'agrandissement de son Service Sanitaire.

Les Hôpitaux anglais d'Oosthoek et de St Idesbald étant devenus intenable suite aux bombardements, le Général doit reconstituer près de 4.000 lits et, par question d'humanité, il considère indispensable d'obtenir de l'Administration du Sanatorium ce qui est urgent pour le traitement, soit : toutes les Salles de l'Est, dans le prolongement de la formation qui a déjà été concédée et jusqu'à la Mer.

Le Service de santé Français et les Directeurs successifs de ces services ont toujours voulu garder l'intégralité de

Zuydcoote. Lorsque l'Est a été cédé aux Anglais, ils ont immédiatement fait construire des baraquements pour compenser les lits perdus et maintenir les effectifs.

M. l'inspecteur Ferraton, Directeur du Service de Santé à Rexpoëde, protesta avec beaucoup d'insistance sur le sang-ne des Anglais et prétendit d'abord que les locaux du Sanatorium ne pouvaient pas être attribués à l'Autorité Anglaise, sans le consentement de l'Armée Française, représentée par la Direction du Service de Santé et le G.Q.G.

M. l'Inspecteur Ferraton contestant le droit du Conseil d'Administration de disposer des locaux, M. Vancauwenberghe a démontré à M. l'Inspecteur que le Conseil n'avait perdu aucun de ses droits et n'avait pas la moindre envie de s'en dessaisir; que le Sanatorium s'était offert à l'Armée, mais qu'il n'était pas réquisitionné ; que, par conséquent, le Conseil entendait faire de ses locaux ce que bon lui semblerait. A la suite de l'entretien avec M. l'inspecteur Ferraton et sur le vu du plan du Sanatorium étalé devant eux, les représentants du Conseil et nos amis anglais sont arrivés l'un et l'autre à cette conclusion, qu'avec les terrains supplé-

mentaires, que le Sanatorium a mis entièrement à leur disposition, au-delà de la clôture du côté de la Belgique, ils ont un immense emplacement disponible où il leur serait facile d'établir sous baraques bien aménagées, comme ils savent les faire, bien plus de malades et de blessés que le nombre de places supplémentaires que le Sanatorium aurait pu leur fournir d'après les indications de la lettre.

Comme le Conseil a donné l'autorisation d'ouvrir le mur de clôture pour leur permettre des communications rapides et immédiates avec les terrains précités, c'est en somme un vaste hôpital dont ils pourraient disposer. Pour tout cet ensemble, l'hôpital reste à disposition pour la fourniture de l'eau, l'électricité, les bains-douches, le lessivage du linge, les cessions d'économat, le lait de la Ferme, etc. le plus vif désir étant, de leur faciliter la tâche.

L'eau produite par les puits du Sanatorium étant insuffisante pour alimenter encore l'hôpital d'évacuation, les Anglais s'organisent par leurs propres moyens et creusent dans la Dune, à un endroit qui ne peut pas influencer les autres puits, un nouveau puits qui distribuera l'eau à leur convenance.

Il est à reconnaître que les Alliés sont d'un commerce agréable et d'une courtoisie absolue. Ils sont très reconnaissants au Sanatorium du concours qu'il leur donne et ils ne demandent qu'à se montrer aimables.

Les Anglais ont trouvé à Zuydcoote une installation extraordinairement facile à adapter à leurs besoins et, comme ils sont entreprenants, ils savent tirer parti de l'organisation.

Archive Hôpital Maritime